

Chatillon Sur Seine

● 12h30 Rue de Seine



168 kms

3 montées de Villecomte

Dijon

● 16h40 Avenue Jean Bertin

Mercredi 01 Mai 2019



Souvenir Luigi MAGGIONI

Elite Nationale FFC

MAGGIONI

le béton



Edito du Président du SCO DIJON



Cette nouvelle édition 2019 de notre classique « Chatillon –Dijon chère à notre regretté Luigi Maggioni (épreuve qui porte cette année le nom de Maggioni Classique) retrouvera encore le 1 mai une grande partie du gratin du cyclisme amateur Français.

Ça sera la 41 ème édition depuis la création en 1979 de cette grande course qui avait pour nom Troyes-Dijon, c'est Edgar Chollier qui avait levé les bras pour la victoire cette année là, et l'année suivante c'est Marc Madiot qui l'emportait.

Depuis 2015 nous avons changé de nom pour Chatillon –Dijon et c'est Julien Bernard qui à remporté la victoire

Avec un parcours légèrement modifié avec une troisième montée de la cote de Villecomte –Chaignay –Saussy il faudra aussi avoir des qualités de grimpeurs pour l'emporter.

Merci encore à nos partenaires et nos collectivités qui nous soutiennent sur cette belle épreuve qui nous offrira cette année encore un très beau vainqueur.

Bernard MARY
Président du SCO DIJON



Edito de Jean-Louis MAGGIONI



Troyes –Dijon depuis 1979 pour devenir en 2015 Chatillon –Dijon avec la belle victoire de Julien Bernard qui lui ouvre les portes du cyclisme professionnel, en 2019 cette grande compétition qui compte beaucoup pour l'histoire du cyclisme avec notre entreprise aura pour nom la MAGGIONI Classique. Le départ reste à Châtillon mais il y aura du changement sur le circuit de façon à éviter si c'est possible une arrivée groupée.

En effet après avoir grimpé la difficile montée en sortant de Marey sur Tille pour rejoindre Saulx le Duc ils rejoindront la montée de Villecomte qu'ils emprunteront 3 fois au lieu de 2 comme les années précédentes.

Un grand merci au scodijon et à son président qui grâce à sa passion toujours présente et à son équipe de bénévoles arrive à faire vivre dans notre département le cyclisme de haut niveau.

Il y aura à nouveau 200 coureurs au départ et des grands noms du cyclisme ont inscrits leurs noms au palmarès de cette course dorénavant sous le nom de Maggioni Classique.

Jean-Louis MAGGIONI





Edito du Maire de Châtillon-sur-Seine

Le bouquet de jonquilles au vainqueur

La course de printemps Châtillon-Dijon s'impose depuis des années comme une magnifique occasion de tester les ambitions des coureurs, dès le début de la saison.

Une chose est sûre, ils ne prendront pas le temps de regarder dans les sous-bois si les premières jonquilles ont fait leur apparition.

Par contre, le profil de la course, une fois de plus, favorisera un homme en forme printanière. A Châtillon-sur-Seine, nous sommes heureux de présider à cet événement sportif, en accueillant les différentes équipes, les suiveurs et les organisateurs dans un cadre qui convient parfaitement au cyclisme.

Je transmets tous mes encouragements à tous les coureurs pour que ce printemps soit annonciateur, avec de nombreux bouquets, d'une belle saison 2019.

Très cordialement à tous.



Hubert BRIGAND
Maire de Châtillon-sur-Seine



Les chevaliers du Tastevin devant le plus gros tastevin de l'antiquité « Le Vase de Vix »

FREE JUMP SPACE JUMP THE WALL TEAM GAMES DODGE BALL CLIMB CHALLENGE BAR SLACKLINE

TRAMPOLINE EXPÉRIENCE DIJON

Choisissez votre PACK

Tous les détails sur www.trampoline-experience-dijon.fr

4 rue des fromenteaux - 21121 AHUY - 03 80 68 68 68
Face au Klube - Tramway Toison d'Or

Bureau Vallée

Le discount est dans notre nature

- PAPETERIE
- CARTOUCHES
- MOBILIER
- HIGH-TECH

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

2 MAGASINS A DIJON

DIJON SUD	DIJON NORD
AVENUE ROLAND CARRAZ	10 AVENUE DE DALLAS
21300 CHENOVE - 03.80.58.18.72	21000 DIJON - 03.80.30.75.11

Partenaire Principal de Chatillon-Dijon

MAGGIONI

le béton

21 560 BRESSEY SUR TILLE
03 80 37 22 91 www.maggioni.com

Nrj 2005 Le Bloc Basse Consommation



Isolant R = 1,28
100% local

MAGGIONI

le béton



ENTREZ DANS
LA NOUVELLE
CONSTRUCTION



TECHNIBLOC



Comité d'Organisation

L'épreuve Chatillon-sur-Seine/Dijon est placée sous la direction de
M. Bernard Mary, Président du SCO Dijon



M. Bernard Mary
Organisateur

06 10 75 78 50



M. Benoît Perrin
Resp. Organisation

06 30 57 80 60



Mme Marie-Christine Sire
Trésorière

06 42 20 61 56



Mme Colette Orsat
Arbitre Resp Engagement

06 82 40 05 98



M. Pierre Lescure
Communication

06 29 87 96 34

Course

Directeur de l'organisation : Bernard MARY
Directeur de course : Bernard MARY
Communiqué de presse : Colette ORSAT
Ardoisière : Mireille MENISSIER
Dépannage en course : 1. Mathieu GALLET
2. Christian COLLOT
Radio tour : DI@LOG
Moto information : Tom LEMENTEC
Photo finish : SCO DIJON
Classement : Colette ORSAT
Liaisons Radio Course : DI@LOG

Médecin : Didier OTTIGER (06.76.28.99.48)
Direct Vélo : Christian COSSERAT
Voiture Ouvreuse: SCO Dijon
Ambulances : NYCOLL (06.02.48.33.75)
Speaker officiel : Jean Michel QUERRE
Lignes d'arrivée : Alain PERRIN
Zones départ : Benoit PERRIN
Protocoles aux arrivées : Pierre LESCURE
Responsable invités et Partenaires : Pierre LESCURE
Motos Sécurité et Signaleurs : SCO DIJON
Voiture Balai : SCO DIJON

Arbitres Officiels

Président du jury : Christophe FLACELIERE
Arbitre 1 : Dominique COUTANT
Arbitre moto 1 : Jean Paul GIRARD
Arbitre moto 2 : Julien GIRAULT
Arbitre 2 : Julien COUTANT
Juge arrivée : Yvon JOFFRAIN

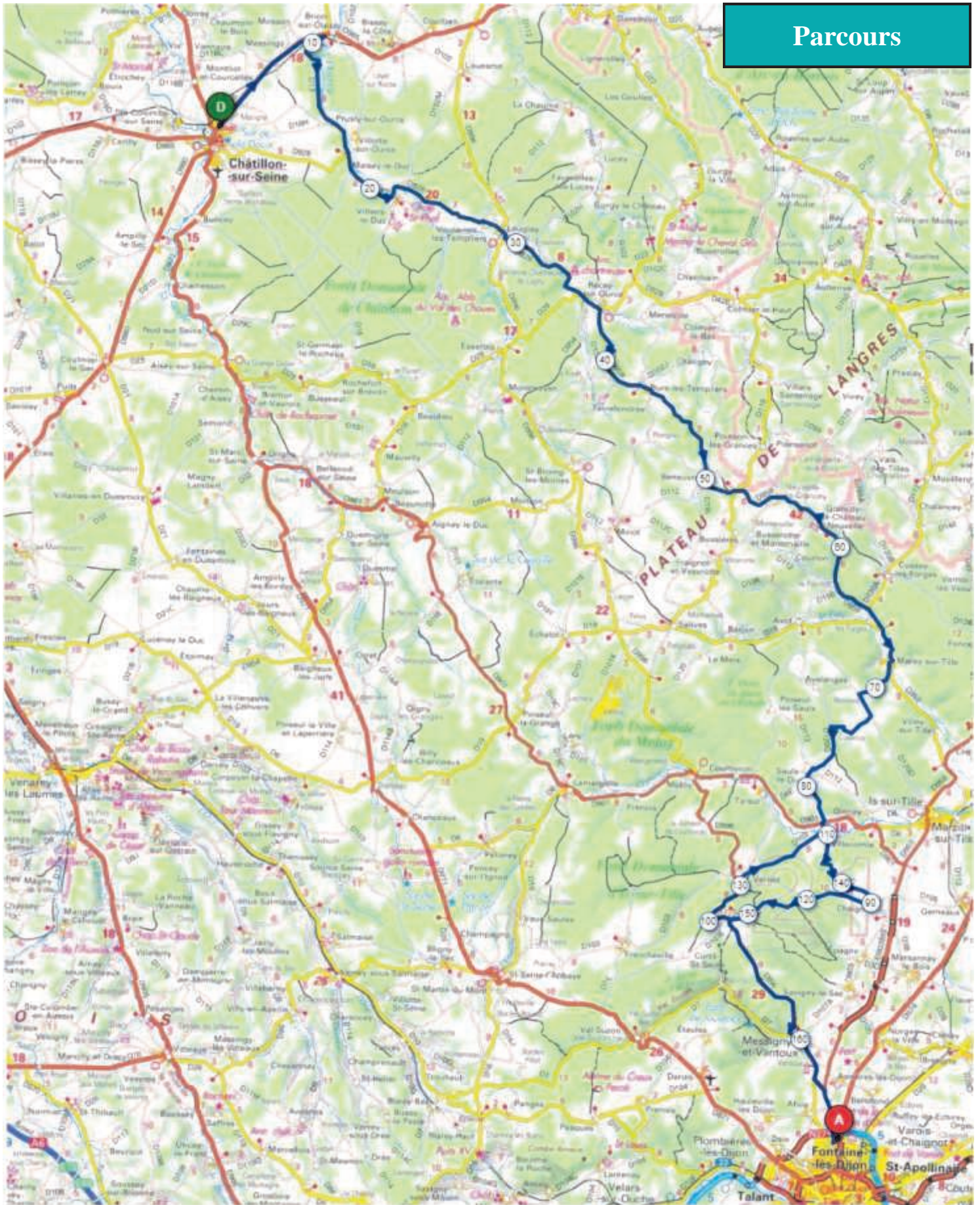
Permanence Départ : 10h15
 Salle Désiré Veque, Rue de Seine, Chatillon Sur Seine
Réunion des DS : 11h15 (Salle Désiré Veque)
Appel des coureurs : 12h30
Départ fictif : 12h35
Départ réel : 12h40, route départementale 965

Départ**Arrivée**

Ligne d'arrivée:
 Avenue Jean Bertin
Permanence arrivée,
Contrôle anti-dopage
 Vélodrome Municipal,
 Bld Paul Doumer,2100 DIJON

KM	KM restants	Route	Ville, Carrefour, etc ...	Horaire 42km/h
			Rue de Seine, Chatillon Sur Seine	12:35
0,0	168,4	D965	Sortie Chatillon Sur Seine	12:40
7,6	160,8	D965	Brion Sur Ource	12:50
7,9	160,5	D13	D965/D13	12:51
14,0	154,4	D13	Prusly Sur Ource	13:00
14,2	154,2	D928	D13/D928	13:00
17,4	151,0	D928	Maisey Le Duc	13:04
20,0	148,4	D928	Vanvey	13:08
26,5	141,9	D928	Voulaines Les Templiers	13:17
27,7	140,7	D928	Leuglay	13:19
35,0	133,4	D928	Recey Sur Ource	13:30
36,0	132,4	D959	D928/D959	13:31
41,9	126,5	D959	Bure Les Templiers	13:39
48,8	119,6	D959	Beneuvre	13:49
57,7	110,7	D959	Grancey Le Château	14:02
67,5	100,9	D959	Marey Sur Tille	14:16
68,2	100,2	D120	D959/D120	14:17
71,0	97,4	D120d	D120/D120d "Bonvent"	14:21
72,4	96,0	D120g	D120d/D120g	14:23
74,8	93,6	D120g	<i>Virage serré à droite</i>	14:26
78,9	89,5	D120g	D120g/D112	14:32
79,3	89,1	D120g	Saulx Le Duc	14:33
82,7	85,7	D103	D20g/D901/D103	14:38
83,2	85,2	D103	Villecomte	14:38
83,4	85,0	D6c	D103/D6c	14:39
85,5	82,9	D6c	MG	14:42
89,3	79,1	D6c	Chaignay	14:47
89,4	79,0	C3	D6c/Rue du Chêne	14:47
98,2	70,2	C3	Saussy	15:00
98,5	69,9	D996	C3/D996	15:00
103,9	64,5	D103	D996/D103	15:08
103,9	64,5	D103	Vernot	15:08
109,5	58,9	D103	Villecomte	15:16
109,9	58,5	D6c	D103/D6c	15:17
111,9	56,5	D6c	MG	15:19
115,7	52,7	D6c	Chaignay	15:25
115,8	52,6	C3	D6c/Rue du Chêne	15:25
124,6	43,8	C3	Saussy	15:38
124,9	43,5	D996	C3/D996	15:38
130,3	38,1	D103	D996/D103	15:46
130,3	38,1	D103	Vernot	15:46
135,9	32,5	D103	Villecomte	15:54
136,3	32,1	D6c	D103/D6c	15:54
138,3	30,1	D6c	MG	15:57
138,5	29,9	D6c	D103/D6c	15:57
142,1	26,3	D6c	Chaignay	16:03
142,2	26,2	C	D6c/C Rue du Chêne	16:03
151,0	17,4	C	Saussy	16:15
151,4	17,0	D996	C/D996	16:16
159,9	8,5	D996	Messigny Et Ventoux	16:28
162,9	5,5	D107a	D996/D107a	16:32
164,5	3,9	D107a	Ahuy	16:35
164,8	3,6	C	D107a/C rue de Ruffey	16:35
165,8	2,6	C	C/D903	16:36
166,5	1,9	C	D903/Rue Alexandre Fleming	16:37
168,0	0,4	C	Rue A Fleming/Avenue Jean Bertin	16:40
168,4	0,0	C	Arrivée	16:40

Parcours

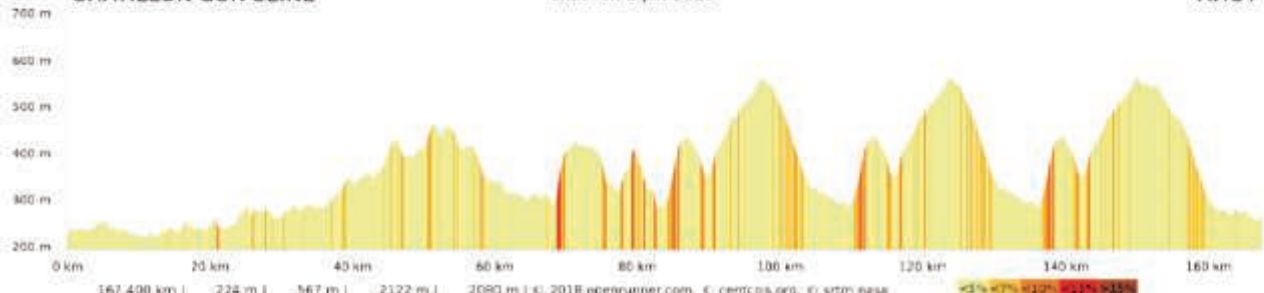


CHÂTILLON-SUR-SEINE

Châtillon Dijon 2019

AHUY

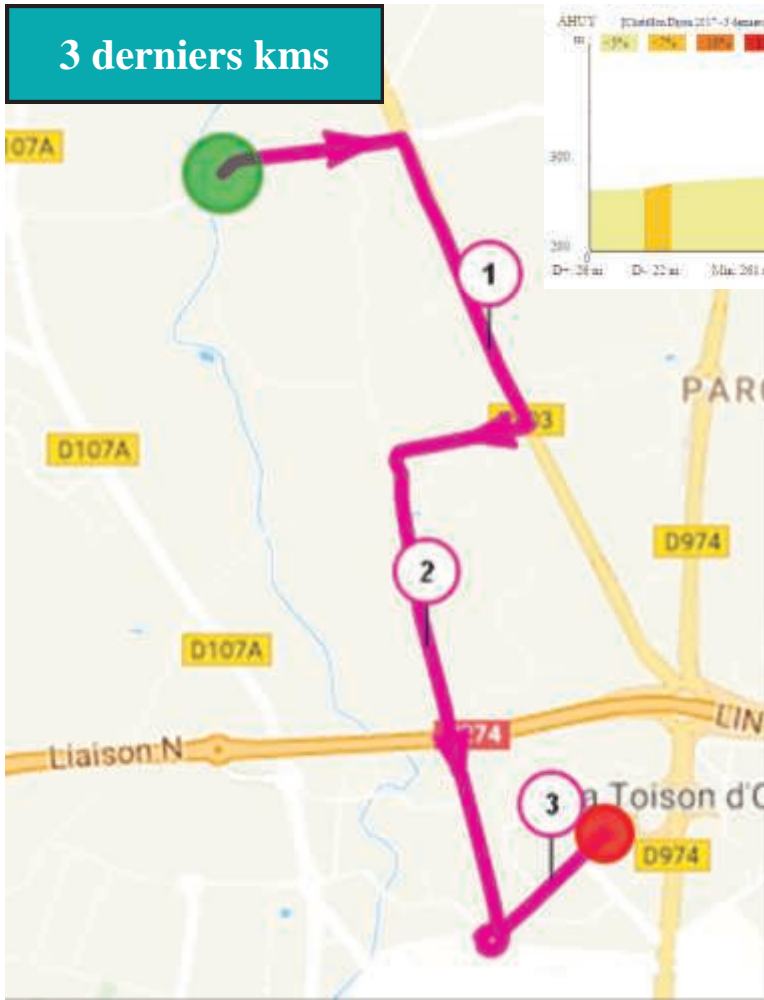
DIJON



167 400 km | 224 m | 567 m | 2122 m | 2090 m | © 2018 openstreetmap, © centos.org, © srtm nose

3 derniers kms

Profil 3 derniers km



Palmarès

2018	Aurélien PHILIBERT - Fra	BOURG EN BRESSE AIN CYCLISME
2017	Carmille THOMNET - Fra	CM AUBERVILLIERS
2016	Bastien DUCULTY - Fra	VC VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS
2015	Juben BERNARD - Fra	SCO DIJON MATERIEL-VELO.COM
2014	Roland THALMANN - Fra	TEAM ROTH-FELT
2013	Yoann BARBAS - Fra	ARMEE DE TERRE
2012	Gaillaume BONNET - Fra	SCO DIJON TEAM LAPIERRE
2011	Sebastien GREDY - Fra	SCO DIJON TEAM LAPIERRE
2010	Sylvain GEORGE - Fra	CREUSOT CYCLISME
2009	Frédéric FINOT - Fra	CREUSOT CYCLISME

NOUVELLE MAZDA 3 M HYBRID
CONÇUE POUR ÉMOUVOIR

À PARTIR DE 249€/mois⁽¹⁾

Après un 1^{er} loyer majoré : entretien⁽²⁾, assistance et garantie inclus⁽³⁾, location longue durée sur 48 mois.

⁽¹⁾ Nouvelle Mazda 3 M HYBRID : consommation mixte (l/100 km) 5,1 - Emissions de CO₂ (g/km) 117. Consommation cycle et émissions homologuées en WLTP. Consultez les NEDC (réglement) 2017-11531.

(1) Exemple de fin de fin (longue durée Mazda France sur 48 mois, avec un 1^{er} loyer majoré de 3 000 € TTC et 40 000 km puis une Nouvelle Mazda 3 M HYBRID 2.0i MACHIN 122 CV M Hybrid 4x2 95000 60500 € TTC comprenant l'entretien⁽²⁾, l'assistance et la garantie⁽³⁾, location longue durée sur 48 mois avec paiement des taxes de reprise au prix standard et des timbrages supplémentaires. (2) Intérim selon préconisations constructeur, sans optionnalité, voir conditions et exclusions sur www.mazda.fr. (3) Garantie constructeur de 3 ans limitée à 100 000 km + 3 ans d'assistance et de garantie. Offre réservée aux clients professionnels des particuliers, valable jusqu'au 30/06/2019, sous réserve d'acceptation par MAZDA France, département de CA Consumer Finance, 5% du capital de 554 882 422 euros - 3 rue Victor Duruy - CP 70001 - 21000 MAZIS Cedex 03 - RCS Dijon 542 097 522 - immatriculée et enregistrée sous le N° 08645 - 07 806 079 www.mazda.fr. Ce financement est une location longue durée et est soumis à la réglementation qui s'applique à la consommation.

Mazda Automobiles France - 38 rue de la Gare de Lyon - 21000 SAINT-GERMAIN-VALENTIN - MAZDA CAPITAL DE 304 000 € - RCS de Dijon 542 097 522

DRIVE TOGETHER[®]

Tout le monde peut conduire.

PASSION AUTOMOBILES 8000 - CONCESSION MAZDA DUON
7 RUE PAUL LANGEVIN 21300 CHENOVE
Tel : 03.80.51.38.51 - site : <http://dijon.mazda.fr>



Cette publicité émanant de Mazda France est diffusée par XXXX (identité de l'ORB-SP : nom ou dénomination sociale; adresse professionnelle ou celle de son siège social; numéro d'immatriculation d'intermédiaire; catégorie d'intermédiaire à laquelle il appartient), qui est mandataire bancaire non lié de CA Consumer Finance XXXX (dénomination sociale de l'intermédiaire) est aussi mandataire d'intermédiaire d'assurance.

Règlement

Article 1 – Organisation

La classique **MAGGIONI, Chatillon - Dijon – 41^{ème} édition**, est organisée par le Sprinter Club Olympique de Dijon (SCOD), Vélodrome municipal de Dijon, Boulevard Paul Doumer, 21000 DIJON, sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Association affiliée à la FFC sous le numéro 42 21 085. Elle se disputera le mercredi 01 Mai 2019.

Article 2 – Type de l'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégorie Hommes « **Élites Professionnels** » et **1^{ère} et 2^{ème} catégorie** appartenant aux équipes définies ci après : Équipes Continentales françaises, Équipes Nationales, Équipes étrangères, régionales et de club, Pôles France, Équipes de Division Nationale, Équipes de Comités Régionaux, Équipes de Comités Départementaux, Équipes de Clubs. Elle est inscrite au calendrier fédéral de la fédération française de cyclisme de classe 1.12.1.

Le nombre maximum de participant est fixé à 200 coureurs.

Les engagements se feront via la plateforme engagement FFC.

Article 3 – Permanence

La permanence de départ se tient le mardi 01 Mai 2018 à partir de 10h15 à la salle Désiré Veque, rue de Seine.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables des équipes se font à la permanence de 10h15 à 11h00.

La réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant le règlement FFC en présence des membres du jury des arbitres. Elle est fixée le mercredi 01 Mai 2019 à 11h15 à la salle Désiré Veque.

Article 4 – Radio-Tour

Les radios seront à retirer auprès du véhicule DIALOG sur le parking organisation à partir de 10h30.

Article 5 – Assistance Technique Neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le SCO Dijon avec 2 voitures.

Article 6 – Prix

Les prix suivant sont attribués :

- la dotation de l'épreuve, conformément au barème de la FFC, s'élève à 1 220 €, répartis sur les 20 premiers coureurs classés au classement officiel.

- le leader du classement du Meilleur Grimpeur est récompensé par un prix de 80 €.

Article 7 – Classement du Meilleur Grimpeur

Un classement par point est établi par l'addition des points obtenus à l'issue de chacun des sprints de la montagne (GPM).

Chaque sprint de la montagne (km 85.5, km111,9, km138,3) attribuera : 3-2 et 1 point au 3 premiers cou-

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application de l'article 2.6.017 du règlement FFC.

Pour bénéficier des prix du classement général individuel de la montagne, tout concurrent doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Article 8 – Délais d'Élimination

Pendant le déroulement de la course, tout coureur se situant à plus de 10 minutes du peloton principal sera dans l'obligation de monter dans la voiture balai (pour des raisons de sécurité évidentes) ou de remettre son dossard à un arbitre.

Article 9 – Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi du pays.

Le lieu du contrôle médical sera le suivant : Trampoline, 4 rue des Fromentaux, 21000 DIJON.

Article 10 – Protocole

Conformément à l'article 1.2.12 du règlement FFC, les coureurs désignés ci-dessous doivent se présenter au protocole sur le podium dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée :

Le vainqueur de la course, le deuxième, le troisième et le vainqueur du classement du meilleur grimpeur.

Article 11 – Pénalités

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et accepte toutes les clauses. L'arbitrage, concernant le déroulement sportif de la course, est placé sous l'autorité du président du jury des arbitres désignés en application des règlements généraux de la FFC. Les infractions feront l'objet des pénalités prévues par le règlement FFC.

Article 12 – Service Médical

L'épreuve disposera d'un service médical assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. En revanche, les coureurs et les accompagnateurs d'une équipe doivent être assurés pour tous les frais médicaux (également rapatriement) qui pourraient leur être dispensés.

Article 13 – Dérivation

Une dérivation obligatoire avant la ligne d'arrivée sera mise en place pour les véhicules à 300 mètres de la ligne d'arrivée vers le parking des directeurs sportifs. Un fléchage sera mis en place. Rue de Broglie et rue Marcel Dassault

EN CAS D'ACCIDENT ETABLISSEMENT LE PLUS PROCHE

Centre Hospitalier Universitaire de Dijon

Tél : 03.80.29.30.31

2 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny – 21 000 DIJON

Centre Hospitalier de Chatillon-sur-Seine

Tél : 03 80 81 73 00

2 Rue Claude Petiet – 21 400 CHATILLON-SUR-SEINE



Au nord de la Bourgogne, Châtillon-sur-Seine « *Ville dans un parc* » est la première ville traversée par la Seine. Au pied de l'église Saint Vorles, joyau de l'art roman (Xe siècle), haut lieu de la vocation de Saint Bernard et des vestiges du château des ducs de Bourgogne, elle est, depuis une époque reculée, un carrefour commercial et culturel.

Son musée invite les visiteurs dans l'histoire du Châtillonnais des origines à nos jours. La pièce exceptionnelle, unique au monde, est le vase de Vix, cratère en bronze du VI^e siècle av. J.C.

Les « riches heures » châtilloises sont illustrées par la statuaire médiévale et les rares collections de bois gravés pour images populaires et par les collections en lien avec le Maréchal Marmont, enfant du pays (www.musee-vix.fr).

Curiosité naturelle, la Douix, résurgence de type vauclusien, est l'une des plus belles de France. Vénérée dès le premier âge du fer, elle est aussi l'un des plus anciens lieux de culte celtique.

Le visiteur pourra également visiter l'abbatiale Notre-Dame, fondée à l'initiative de Saint-Bernard vers 1140.

En cheminant dans la ville, on découvre, à travers l'architecture, toute la richesse d'un patrimoine qui illustre 1 000 ans de l'histoire de ce bourg.

A découvrir le Crémant de Bourgogne dont la renommée ne cesse de grandir.

Manifestations les plus typiques : Fête du Crémant et Tape-Chaudron (mars), Journées Châtillonnaises (juin), Théâtre estival de la Compagnie des Gens (juillet), Semaine Musicale de Saint-Vorles (août).

La forêt de Châtillon-sur-Seine et ses 8 000 ha, véritables musées en plein air, ravira les passionnés de nature par la variété de sa flore et la richesse de sa faune.



VELODROME
MUNICIPAL
BLD PAUL DOUMER
21000 DIJON



contact@scodijon.fr

Tel : 03.80.36.33.32

www.scodijon.fr

03 80 73 92 92



*Votre quotidien,
Notre priorité ...*



La FEDOSAD... Association Loi 1901,
créée depuis 1956, propose :

Aide et Accompagnement à Domicile
Soins Infirmiers
Hospitalisation à Domicile
Garde de Nuit,
Garde d'Enfants,
Ménage, Repassage, Courses,
Petits Travaux, Accueils de Jour,
Etablissements d'hébergement ...

Au service de tout particulier

www.fedosad.fr

15/17 avenue Jean Bertin – CS 57265 – 21072 DIJON CEDEX

Fax: 03 80 70 11 05

siege.social@fedosad.fr



50%
réduction
Crédit d'impôt

Des financements
existent,
CONTRÔTEZ-NOUS

FRANCE PARE-BRISE

FRANCE PARE BRISE Dijon Nord
10 avenue de Dallas
21 000 DIJON
Tél. : 03 80 47 50 52



LE BIEN PUBLIC

Les Médias



Les Collectivités



Les Partenaires



mazda

**7 Rue Paul Langevin
21300 CHENOVE**



**FRANCE
PARE-BRISE**

FRANCE PARE BRISE Dijon Nord
10 avenue de Dallas
21 000 DIJON
Tél. : 03 80 47 50 52

MAGGIONI
le béton

21 560 BRESSEY SUR TILLE

03 80 37 22 91

www.maggioni.com